



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Arabie Saoudite

Question écrite n° 72628

Texte de la question

Le nouveau roi Abdallah d'Arabie saoudite est attendu sur le dossier des réformes politiques dont il doit accélérer le rythme pour moderniser son pays ultraconservateur. Le roi Abdallah devrait introduire de larges réformes, notamment depuis que les conditions financières et économiques sont propices au changement. Il aurait, par ailleurs, manifesté clairement son enthousiasme pour la mise en oeuvre des réformes, que ce soit au niveau de la participation publique, que pour remodeler les structures législatives et institutionnelles de l'État, tout en préservant les fonds publics, un sujet sur lequel il a déjà fait des pas significatifs. Sur le plan économique, le royaume, qui espère rejoindre l'Organisation mondiale du commerce d'ici la fin de l'année, s'est engagé sur la voie de la privatisation et s'est ouvert aux investissements étrangers. Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer la teneur des actions que la France entend développer en direction de l'Arabie saoudite à l'occasion de l'avènement du roi Abdallah.

Texte de la réponse

Le roi Abdallah bénéficie aujourd'hui d'une conjoncture favorable pour poursuivre les réformes indispensables à la modernisation politique et économique du royaume. Un train complet de mesures a été introduit en 1998 par l'actuel roi Abdallah, alors prince héritier, visant notamment la déréglementation, la « saoudisation » des emplois et une plus grande ouverture aux investissements étrangers. Les réformes ont été suivies sur le plan politique par les récentes élections municipales (février et avril 2005) et par l'élargissement du Majlis Al-Shoura, l'assemblée consultative. La libération de trois militants des droits de l'homme et de leur avocat, quelques jours après l'accession au trône du nouveau roi, ont constitué un signal fort, tant sur la scène politique interne que pour l'ensemble de la communauté internationale. La France encourage ce processus, qui doit être mené progressivement et de l'intérieur. Elle est disposée à aider le royaume, notamment à travers des actions de coopération, à avancer dans cette direction. La France entretient d'excellentes relations avec le royaume, auquel elle est liée par un partenariat stratégique depuis 1996. C'est dans ce cadre que nous apportons tout notre soutien à l'Arabie saoudite afin de garantir la sécurité de son territoire et, plus largement, celle de l'ensemble des pays du Golfe. Par ailleurs, la France continue d'appuyer la demande d'accession de l'Arabie saoudite à l'OMC, et ses autorités mettent tout en oeuvre pour que les négociations aboutissent. De la même manière, la France souhaite que les négociations entamées entre la Commission et les pays du CCEAG aboutissent le plus vite possible à la signature d'un accord de libre-échange. Enfin, sur le plan économique, les grandes sociétés françaises continuent, par une présence active sur place, à marquer leur intérêt pour le royaume et à participer activement à son développement. Elles sont appuyées en cela par l'important réseau diplomatique et consulaire que nous entretenons dans le pays.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72628

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8287

Réponse publiée le : 1er novembre 2005, page 10160